

Projet AGORABUS

MATRICE DES EXIGENCES

Arrêts de Bus Standard ville de Nîmes

MATRICE DES EXIGENCES

Nom / Code projet	A	AdBs / AGORABUS							
Référence	Strate	égie2025/AGORABUS							
Chef de projet		Fabricio Martini							
Service/Organisation	M2i / Urbanéo S.A.								
Service/Organisation	IV.	1217 Orbanieo S.A.							
Historique									
Version	Auteur	Description	Date						
1.0	Fabricio Martini	Version initiale	03/07/2025						

Table des matières

Description	4
1. Exigences Fonctionnelles (EF)	
2. Exigences Non Fonctionnelles (ENF)	
3. Exigences Réglementaires et Légales (ERL)	
4. Exigences d'Interface (EI)	12
5. Exigences de Coût et Délais	13
6. Exigences Relatives aux Parties Prenantes (ERP)	14
Glossaire des Termes (issus du document fourni)	15

Description

Ce document contient l'expression fonctionnelle du besoin (EFB) d'un arrêt de bus standard pour le réseau de lignes urbaines de bus de la ville de Nîmes, et sert de référence pour la consultation d'industriels. L'objectif est de faciliter la circulation des administrés et de les encourager à utiliser les transports en commun pour désengorger le centre-ville. Le projet est mené selon une démarche de conception à coût global objectif.

1. Exigences Fonctionnelles (EF)

Ces exigences décrivent ce que le système doit faire, basées sur les fonctions de service (FS) définies dans le Cahier des Charges Fonctionnel (CdCF).

ID Exige nce	Fonction de Service (CdCF)	Descriptio n Détaillée de l'Exigence	Priorité (IP)	Situation(s) Concerné e(s)	Critères d'Acceptation (Quantification/Imp osition)	Source	Respon sable	Comment aires
EF- FS1- 001	FS1: Indiquer le lieu de l'arrêt aux usagers qui attendent	L'arrêt doit indiquer le numéro de la ligne.	0 (primordi al)	B1, B2 (arrivée, stationne ment et départ d'un bus; attente entre 2 bus)	Visible à 20m au moins depuis les deux côtés de la rue, même en cas de foule.	Usagers	Équipe Concepti on	Aspect moderne sans être agressif. Hauteur entre 2.5 et 3m.
EF- FS1- 002	FS1: Indiquer le lieu de l'arrêt aux usagers qui attendent	L'arrêt doit indiquer le nom de l'arrêt.	0 (primordi al)	B1, B2	Visible à la même distance que l'indication du n° de ligne.	Usagers	Équipe Concepti on	Aspect moderne sans être agressif. Hauteur entre 2.5 et 3m.
EF- FS1- 003	FS1: Indiquer le lieu de l'arrêt aux usagers qui attendent	L'arrêt doit permettre la déterminati on du lieu d'arrêt du bus (porte avant).	0 (primordi al)	B1, B2	Précise à 5m près au maximum par repères visibles en tout temps.	Usagers	Équipe Concepti on	Repérage pour les non- voyants ayant si possible les mêmes performan ces (flexibilité 2).

EF- FS2- 001	FS2: Indiquer le lieu de l'arrêt au chauffeur du bus	L'arrêt doit indiquer le numéro de la ligne au chauffeur.	0 (primordi al)	B1 (arrivée, stationne ment et départ d'un bus)	Visible à 40m en arrivant, de jour comme de nuit (avec éclairage urbain + phares).	Chauffe ur du bus	Équipe Concepti on	Facilité de lecture recherché e pour diminuer la fatigue visuelle.
EF- FS2- 002	FS2: Indiquer le lieu de l'arrêt au chauffeur du bus	L'arrêt doit permettre la déterminati on du lieu d'arrêt du bus (porte avant) pour le chauffeur.	0 (primordi al)	B1	Précise à 5m près au maximum par repères visibles en tout temps depuis la route.	Chauffe ur du bus	Équipe Concepti on	Facilité de lecture recherché e pour diminuer la fatigue visuelle.
EF- FS3- 001	FS3: Indiquer aux passagers à bord le nom de l'arrêt, en cohérence avec l'affichage dans les bus	L'arrêt doit indiquer le nom de l'arrêt aux passagers à bord.	0 (primordi al)	B1	Visible depuis l'avant à 20m au moins en arrivant, et durant le stationnement depuis tout le côté droit du bus.	Passage rs à bord	Équipe Concepti on	Affichage visible depuis le côté gauche du bus : intéressan t (flexibilité 3).
EF- FS4- 001	FS4: Faciliter la montée des usagers dans le bus à l'arrêt	L'arrêt doit permettre la montée d'un handicapé en fauteuil roulant par la porte spéciale du bus.	1 (très importan t)	B1	Obligatoire, doit être conforme à l'article 45 de la loi Handicap n° 2005-102 du 11 février 2005 et ses décrets d'application.	Usagers , bus, voirie	Équipe Concepti on	
EF- FS4- 002	FS4: Faciliter la montée des usagers dans le bus à l'arrêt	L'arrêt doit offrir un confort supplément aire pour personnes âgées, enfants, personnes avec bagages.	1 (très importan t)	B1	À déterminer (flexibilité 3 pour la partie non obligatoire).	Usagers , bus, voirie	Équipe Concepti on	

EF- FS5- 001	FS5: Faciliter la descente des passagers du bus à l'arrêt	(Caractéris ation de même nature que FS4)	1 (très importan t)	B1	(Voir EF-FS4-001 et EF-FS4-002)	Usagers , bus, voirie	Équipe Concepti on	
EF- FS6- 001	FS6: Protéger les usagers de certaines agressions climatiques et assurer leur confort	L'arrêt doit protéger contre les précipitation s (pluie, neige, grêle).	2 (importa nt et utile)	B1, B2	Protection de tout le corps pour un vent inférieur à 10 m/s. Protection d'au moins 10 personnes, si possible 20.	Usagers , conditio ns climatiq ues	Équipe Concepti on	Sera assurée différemm ent selon les lignes.
EF- FS6- 002	FS6: Protéger les usagers de certaines agressions climatiques et assurer leur confort	L'arrêt doit protéger contre le vent.	2 (importa nt et utile)	B1, B2	Flexibilité 3 : faire des propositions.	Usagers , conditio ns climatiq ues	Équipe Concepti on	
EF- FS6- 003	FS6: Protéger les usagers de certaines agressions climatiques et assurer leur confort	L'arrêt doit protéger contre la chaleur.	2 (importa nt et utile)	B1, B2	Au minimum, mettre les usagers à l'ombre.	Usagers , conditio ns climatiq ues	Équipe Concepti on	
EF- FS6- 004	FS6: Protéger les usagers de certaines agressions climatiques et assurer leur confort	L'arrêt doit offrir la possibilité de s'asseoir.	2 (importa nt et utile)	B1, B2	Au moins pour 4 personnes, si possible 6.	Usagers , conditio ns climatiq ues	Équipe Concepti on	

EF- FS7- 001	FS7: Donner aux usagers des renseignem ents sur la ligne et le réseau	L'arrêt doit afficher des information s sur le tracé de la ligne et les heures d'arrêt.	2 (importa nt et utile)	Toute la phase B	Minimum souhaité est un panneau format A4, visible y compris la nuit.	Usagers , informati on existant e sur la ligne	Équipe Concepti on	Sera assurée différemm ent selon les lignes. Indications en couleur agréables plutôt qu'en noir et blanc, présentati on soignée.
EF- FS7- 002	FS7: Donner aux usagers des renseignem ents sur la ligne et le réseau	L'arrêt doit afficher un plan de toutes les lignes.	2 (importa nt et utile)	Toute la phase B	Souhaitable, plan sur un panneau de format minimum A3, si possible A2.	Usagers , informati on existant e sur la ligne	Équipe Concepti on	
EF- FS7- 003	FS7: Donner aux usagers des renseignem ents sur la ligne et le réseau	L'arrêt peut afficher le règlement et les tarifs.	2 (importa nt et utile)	Toute la phase B	Optionnel, sur panneau format A3.	Usagers , informati on existant e sur la ligne	Équipe Concepti on	
EF- FS8- 001	FS8: Présenter aux passants des information s municipales , de la publicité	L'arrêt doit présenter des information s municipales et de la publicité.	3 (intéress ant)	B1, B2 (au moins pendant la journée)	(Non détaillé dans le CdCF fourni, "Travail aussi à faire pour le TP 'Fil rouge'")	Passant s	Équipe Concepti on	
EF- FS9- 001	FS9: Offrir aux passants des services divers (téléphone	L'arrêt peut offrir des services divers (ex: téléphone).	3 (intéress ant)	B1, B2	(Non détaillé dans le CdCF fourni, "Travail aussi à faire pour le TP 'Fil rouge'")	Passant s	Équipe Concepti on	

2. Exigences Non Fonctionnelles (ENF)

Ces exigences décrivent comment le système doit fonctionner (qualité, performance, sécurité, etc.), basées sur les fonctions d'adaptation (FS) et les critères généraux.

ID Exige nce	Fonction de Service (CdCF) ou Critère Général	Descriptio n Détaillée de l'Exigence	Priorité (IP)	Situatio n(s) Concern ée(s)	Critères d'Acceptation (Quantification/Imp osition)	Source	Respon sable	Comment aires
ENF- FS11- 001	FS11: Présenter un aspect adapté au site	L'arrêt doit présenter un aspect adapté au site.	0 (primord ial)	B1, B2, B3 (fermetur e de la ligne)	(Non détaillé dans le CdCF fourni, "Travail aussi à faire pour le TP 'Fil rouge'")	Mairie, Architecte urbain	Équipe Concepti on	Selon réglementa tion.
ENF- FS12- 001	FS12: Supporter les conditions climatique s	L'arrêt doit supporter les conditions climatiques.	0 (primord ial)	A (installati on), B1, B2, B3, C (retrait du service)	(Non détaillé dans le CdCF fourni, "Travail aussi à faire pour le TP 'Fil rouge'")	Conditions climatique s	Équipe Concepti on	
ENF- FS13- 001	FS13: Être adapté à la voirie et à l'infrastruc ture	L'arrêt doit être adapté à la voirie et à l'infrastruct ure.	1 (très importa nt)	A, B1, B2, B3, C	(Non détaillé dans le CdCF fourni, "Travail aussi à faire pour le TP 'Fil rouge'")	Voirie et environne ment architectur al	Équipe Concepti on	
ENF- FS14- 001	FS14: Ne pas perturber la circulation des passants à pied, ni celle des véhicules automobil es	L'arrêt ne doit pas perturber la circulation des piétons ni des voitures.	1 (très importa nt)	A, B1, B2, B3, C	(Non détaillé dans le CdCF fourni, "Travail aussi à faire pour le TP 'Fil rouge'")	Passants à pied et véhicules automobil es	Équipe Concepti on	
ENF- FS15- 001	FS15: Supporter les agression s humaines, animales, végétales et la présence des indésirabl es	L'arrêt doit supporter les agressions humaines, animales, végétales, de micro- organismes et la présence des indésirable s.	1 (très importa nt)	A, B1, B2, B3, C (si réemploi envisagé)	(Non détaillé dans le CdCF fourni, "Travail aussi à faire pour le TP 'Fil rouge")	"Indésirabl es" (clochards , taggers, vandales), agresseur s potentiels (animaux, végétaux, micro- organisme s)	Équipe Concepti on	

ENF- FS16- 001	FS16: Présenter une esthétique agréable pour les usagers et tous les passants	L'arrêt doit présenter une esthétique agréable.	2 (importa nt et utile)	Toute la phase B	Couleurs agréables, reposantes; formes modernes sans faire futuriste; matériaux donnant impression de solidité sans être trop lourd; l'ensemble des arrêts doit être typé et homogène.	Usagers, tous les passants	Équipe Concepti on	Grande flexibilité (Classe de flexibilité: 3).
ENF- FS17- 001	FS17: Être entretenu par une entreprise de maintenan ce	L'arrêt doit pouvoir être entretenu par une entreprise de maintenanc e.	2 (importa nt et utile)	B (en service)	(Non détaillé dans le CdCF fourni, "Travail aussi à faire pour le TP 'Fil rouge'")	Entreprise s de nettoyage et de maintenan ce	Équipe Mainten ance	
ENF- FS18- 001	FS18: Être installé et démonté par une entreprise	L'arrêt doit pouvoir être installé et démonté par une entreprise spécialisée.	2 (importa nt et utile)	A, C	Temps d'installation en moins de 15 jours. Temps de démontage en 15 jours maximum.	Entreprise s chargées de l'installatio n et du démontag e	Équipe Installati on	Durées négociable s.
ENF- GEN- 001	Disponibili té	L'indisponib ilité cumulée sur un an de chaque arrêt de bus, concernant ses fonctions primordiale s durant les heures d'ouverture de la ligne, doit être inférieure à 4 jours.	Élevée	Phase B	Indisponibilité cumulée < 4 jours/an pour fonctions primordiales (IP 0).	Calcul de rentabilité de la ligne	Chef de Projet	Concerne FS1, FS2, FS3, FS11, FS12.
ENF- GEN- 002	Durée de vie	L'arrêt de bus doit être conçu pour une durée de vie minimale de 20 ans.	Élevée	Phase B	Le concepteur doit opérer le meilleur choix coût/durée de vie des différents constituants pour obtenir le coût global de possession le plus faible sur 20 ans minimum.	Régie autonome	Chef de Projet	

3. Exigences Réglementaires et Légales (ERL)

Ces exigences sont dictées par la législation et les normes en vigueur.

ID Exigen ce	Description Détaillée de l'Exigence	Priorit é	Source (Partie Prenante)	Statut	Vérificati on (Critères d'Accepta tion)	Responsab le	Commenta ires
ERL- 001	PLU: Respect du plan local d'urbanisme de la ville et de ses annexes, en particulier le cahier des recommandati ons Architecturales	Élevée	Mairie, Services d'Urbanisme		Validation par les services d'urbanis me.	Responsabl e Administrati f	Garantir la bonne intégration des arrêts de bus.
ERL- 002	Accessibilité PMR: Respect de la norme NF P 98-351 concernant le cheminement des handicapés.	Élevée	Loi Handicap n° 2005-102 (pour FS4) , Norme NF P 98-351		Conformit é aux exigences de la norme et de l'article 45 de la loi Handicap.	Responsabl e Conformité	Faciliter le chemineme nt des handicapés dans toute la ville.
ERL- 003	Sécurité ERP : Respect de la réglementation en vigueur pour les édifices recevant du public (ERP) concernant la sécurité.	Élevée	Réglementati on en vigueur		Certificat de conformité des installation s.	Responsabl e Conformité	Contrainte réglementai re.

4. Exigences d'Interface (EI)

Ces exigences décrivent les interactions avec d'autres systèmes ou infrastructures.

ID Exigen ce	Description Détaillée de l'Exigence	Priorit é	Source (Partie Prenante)	Statut	Vérification (Critères d'Acceptatio n)	Responsabl e	Commentai res
EI-001	Connexion au système d'information n voyageurs : L'arrêt doit être conçu pour permettre la cohérence avec l'affichage prévu dans les bus.	Élevée	Société de transport		L'affichage du nom de l'arrêt doit correspondre à celui du système embarqué dans les bus.	Équipe Technique	La synchronisat ion est essentielle pour le besoin n°3.
EI-002	Lieu de l'arrêt : L'arrêt doit s'intégrer aux points définis dans le dossier d'implantatio n des lignes urbaines.	Élevée	Dossier d'implantati on des lignes urbaines		Respect de l'emplaceme nt et des contraintes du site.	Chef de Projet, Équipe d'Aménagem ent	150 arrêts de bus prévus, hors gares centrales et terminales.
EI-003	Voirie et environnem ent architectura I : L'arrêt doit être adapté à la voirie et à l'environnem ent architectural.	Moyen ne	Mairie, Services techniques		Cohérence visuelle et fonctionnelle avec l'environnem ent.	Équipe Conception	Voir FS11 et FS13.

5. Exigences de Coût et Délais

Ces exigences sont spécifiques au coût et aux délais du projet.

ID Exigenc e	Description Détaillée de l'Exigence	Priorité	Source (Partie Prenant e)	Statut	Vérification (Critères d'Acceptati on)	Responsabl e	Comment aires
EC-001	Conception à Coût Global Objectif: Le projet doit être conduit suivant une démarche de conception à coût global objectif.	Élevée	Régie autonom e		Fourniture des prévisions de coûts de réalisation, d'installation , de maintenanc e et de retrait de service pour chaque version d'arrêt.	Chef de Projet	Coût global le plus faible sur une durée de 20 ans minimum.
ED-001	Délais d'installatio n: L'installation des arrêts d'une ligne doit s'effectuer durant les 3 mois précédant la mise en service de la ligne. Pour un nouvel arrêt, les travaux d'installation devront s'effectuer en moins de 15 jours.	Élevée	Régie autonom e		Respect des délais d'installation spécifiés.	Équipe Installation	Durée de 15 jours est négociabl e. Mise en service des lignes dans 18 à 24 mois.

ED-002 Délais de démontage : Le démontage d'un arrêt de bus doit se faire en 15 jours maximum.	Moyenn e	Régie autonom e		Respect du délai de démontage.	Équipe Installation	Durée négociabl e.
--	-------------	-----------------------	--	--------------------------------------	------------------------	--------------------------

6. Exigences Relatives aux Parties Prenantes (ERP)

Ces exigences concernent les interactions avec les parties prenantes et les contraintes qui en découlent.

ID Exigen ce	Descriptio n Détaillée de l'Exigence	Priorité	Source (Partie Prenante)	Statut	Vérification (Critères d'Acceptati on)	Responsabl e	Commentair es
ERP- 001	Fournisseurs et entreprises régionales: Les fournisseurs et entreprises intervenant sur le chantier de construction devront être des entreprises régionales.	Élevée	Ville (engagem ent devant le Conseil Régional)		Vérification des justificatifs d'implantatio n régionale des entreprises sélectionné es.	Responsable Achat/Projet	

ERP-	Dialogue	Élevée	Régie	Respect de	Chef de	L'ancien nom
002	Compétitif : Le projet sera mené par une procédure de dialogue compétitif pour la conception et la réalisation des arrêts de bus.	Lievee	Regie autonome	Respect de la procédure et des livrables requis dans le cadre de l'appel d'offres.	Cher de Projet	Eancien nom était "procédure d'appel d'offres sur performance s".

Glossaire des Termes (issus du document fourni)

- AdB : Arrêt de bus.
- AFB : Analyse fonctionnelle du besoin.
- CdCF: Cahier des charges fonctionnel.
- CCO: Conception pour un coût objectif.
- **EFB**: Expression fonctionnelle du besoin.
- ERP: Établissement recevant du public.
- **IP**: Indice de Priorité (0 = primordial, 1 = très important, 2 = important et utile, 3 = intéressant).
- **PMR**: Personne à Mobilité Réduite (déduit de "handicapés en fauteuil roulant" et "loi Handicap" dans le contexte).
- PLU: Plan Local d'Urbanisme.